

Déconfinement : la RATP s'adoucit

Était-ce la suite de la déclaration du Président Macron : « Nous sommes en guerre ! » ? Pendant tout le confinement, la RATP n'a eu de cesse de diffuser sur son réseau des messages sur un mode très sévère, voire martial. Du genre : « Alerte Coronavirus !... », voire même : « A la demande des autorités, vous devez être porteur d'une attestation de déplacement ». Il ne manquait plus qu'à qualifier « d'occupation » ces autorités et de remplacer « attestation de déplacement » par « Ausweiss » pour qu'on se retrouve aux plus sombres heures de notre pays... Si le but était de stresser les rares voyageurs (pour la plupart ces fameux « héros en blouse blanche » accompagnés d'autres héros en bleu de travail mais moins mis dans la lumière présidentielle), cela était parfait !...

Mais le 11 mai, changement de ton : apparemment ce n'est plus le Préfet de police qui est au micro, c'est Valérie Pécresse ! La RATP commence ses annonces par « Chers voyageurs », elle nous dit qu'elle tient à nous et termine par « Prenez soin de vous ». Elle serait à deux doigts de nous chanter qu'elle nous aime et qu'elle nous offre six mois gratuits de Navigo... Ne rêvons pas trop : si les fréquences des métros et des RER ont augmenté progressivement avec le déconfinement, des nœuds de correspondance majeurs qui étaient ouverts pendant le confinement (Opéra, République, Strasbourg Saint-Denis, Stalingrad, La Motte-Piquet-Grenelle...) ne sont désormais, de façon incompréhensible, plus desservis : une bonne façon d'inciter les gens à se déplacer en voiture ?

**Marie-Claire CLOISON**

Retrouvez-nous sur :
www.citoyensaantony.fr

Le rat des villes et les punaises des lits : une nouvelle fable !

Le quartier du Noyer-Doré, à nouveau infesté par les punaises de lits... le quartier de la Méditerranée et des Baconnets, celui des Morins infestés par les rats et les souris... Interpellé Hauts-de-Bievre-Habitat, le propriétaire de logements sociaux répond : « si on intervient pour les punaises de lits vous devrez payer les produits (140/170 euros pour chaque intervention à votre domicile, c'est la loi !), il faudra plusieurs interventions et pour éradiquer l'invasion il faudra intervenir sur l'ensemble de l'immeuble. Pour les rats allez voir du côté de la mairie ». La mairie qui répond selon le conseiller municipal chargé de la prévention : « ce n'est pas de notre faute, ce sont les travaux du Grand-Paris qui font remonter les bestioles en surface ! Et puis il faut que les gens arrêtent de les nourrir en jetant leurs déchets sur les voies publiques ». Morale de la fable : allez voir ailleurs si j'y suis !

**Gabrielle GUILLAUME****Courrier des lecteurs**

Nous avons reçu ce message de Yvon Mutrel, à propos des risques sanitaires à Antony :

J'attire votre attention sur la dangerosité des boîtes à livres qui sont actuellement mises en place dans la ville d'Antony. Je considère l'idée comme bonne mais je pense qu'en cette période ces boîtes sont de véritables boîtes à virus et qu'il est risqué de prendre en mains les ouvrages mis à disposition sachant que ces livres sont tripotés tout au long de la journée par des gens qui n'utilisent aucune protection. Je pense qu'il est impératif de fermer ces boîtes à livres pendant toute la durée de l'épidémie.

Votre soutien financier à Agora est bienvenu.

Adressez vos dons à Citoyens à Antony,
28 Rue Céline - Antony

Sept mois de réflexion

La liste de Jean-Yves Sénant a été élue le 15 mars, deux conseils municipaux se sont tenus depuis, les adjoints sont en place, les délégations formalisées. Pourtant, aucune commission municipale n'a été installée, alors que c'est le lieu essentiel du travail des élus sur les dossiers. Pourquoi ? Parce que le maire prétend « réfléchir » à la nécessité de maintenir ou pas certaines de ces commissions dont les réunions ne seraient pas assez fréquentes. Une décision est attendue en septembre. Voilà un mandat qui part sur les chapeaux de roue !

L'édile et l'épidémie

Le maire d'Antony a adressé aux habitants de la commune un message, mis en ligne sur le site de la mairie et envoyé par courrier, portant sur la distribution de masques par la municipalité*. Ce texte, composite, relève à la fois de l'information municipale, de la communication politique et de la justification *pro domo* : il est, par ces aspects, tout à fait banal et ne mériterait, en temps normal, aucune glose particulière. Or, à l'évidence, nous sommes dans une période atypique. Dans ce contexte, le message aux administrés révèle l'appréhension par un maire ordinaire, en l'occurrence Jean-Yves Sénant, d'un phénomène extraordinaire, une pandémie mondiale.

Une dimension m'a immédiatement frappé dans la lettre officielle, datée du 12 mai : elle est le révélateur patent de la méconnaissance persistante de ce qu'est une épidémie et une crise sanitaire de la part du premier édile de la ville. En effet, elle montre qu'il les appréhende comme un homme politique normalement médiocre (dans la moyenne du notable politique de profession), c'est-à-dire qui n'est pas équipé ou pourvu de l'ensemble des ressources nécessaires - cognitives et culturelles - pour gérer ce type de situation et, qui, plus grave, ne s'est apparemment pas informé pour le devenir.

Sur un sujet important et dans un contexte difficile, la lettre - qu'on imaginerait pesée et réfléchi dans ses termes, voire collégialement élaborée et discutée - recèle deux passages remarquables. Elle débute par la formule suivante, « depuis le début de l'épidémie, il y a deux mois » : la pandémie aurait donc commencé le 12 mars... L'affirmation est aisée à confronter à ce que savait, début mai, le citoyen raisonnablement éclairé sur la pandémie dans le monde, en Europe, en France**. Elle se poursuit, dans le troisième paragraphe, par une seconde assertion tout aussi surprenante : « nous pensons être en mesure, pendant la durée de l'épidémie, de vous distribuer 4 ou 5 masques ». Le maire d'Antony prévoit donc la chronologie à venir de la circulation du virus en région parisienne, peuplée de plus de douze millions d'habitants... Là aussi, la prédiction peut aisément être mise en parallèle avec les débats, les incertitudes et les prudenances scientifiques concernant les questions relatives aux rebonds épidémiques, à leurs intensités et à leurs temporalités***.

**Vincent MEYZIE**

* La première version de ce texte date du 14 mai ; la version amendée et référencée du 24 mai.

** Voir, entre autres, les articles, dont le premier en date du 19 mars, de Philippe Sansonetti, médecin et microbiologiste, titulaire de la chaire Microbiologie et maladies infectieuses au Collège de France, publiés sur le site *La Vie des idées* portant sur « Covid-19, chronique d'une émergence annoncée ».

*** Voir, entre autres, l'étude de l'Inserm sur les différents scénarios de déconfinement pour l'Île-de-France, mise en ligne le 12 avril puis son actualisation diffusée le 6 mai, analyses largement relayées par la presse nationale et régionale.

Ça patauge pas mal à Pajeaud, ça patauge aussi

Autorisation d'abattage d'arbres avenue Pajeaud sur la base d'un arrêté préfectoral infondé affiché par « erreur », affichage rectificatif d'un arrêté municipal, recours gracieux du conseil syndical d'une copropriété, retrait de l'arrêté par le Maire qui se défend en prétendant que l'association de quartier avait validé le projet, la dite association répliquant que le dossier était en sommeil depuis 4 ans et qu'un volet de concertation restait à formaliser... Après deux mois de sieste le réveil est brutal pour Jean-Yves Sénant !

Résumé des épisodes précédents. En 2011, Patrick Devedjian, Président du Conseil général des Hauts-de-Seine, vend à la Ville d'Antony le terrain de l'ex-Institut universitaire de formation des maîtres à prix d'ami. Quelques mois et une révision du plan d'urbanisme plus tard, la Ville réalise une solide plus-value (16 M€) en vendant au prix du marché immobilier ce même terrain à un promoteur. Mais le commissaire-enquêteur a assorti son avis favorable d'une réserve : prendre en compte le risque de saturation de la circulation automobile liée au millier d'habitants supplémentaires. L'avenue Pajeaud étant une voie départementale, le CG92 réapparaît donc. Il sort un projet de « boulevard urbain » assez proche de celui de la RD 920 (circulation automobile fluidifiée et ralentie, stationnement maintenu, pistes cyclables sur trottoirs, redistribution des arbres d'alignement pour pouvoir caser les stationnements). En 2016, l'association des habitants du quartier Pajeaud donne un avis nuancé sur un projet encore inabouti où les avantages (circulation des piétons, des cyclistes et des voitures) semblent équilibrer les inconvénients (suppression nette de 22 arbres). Le retard institutionnel des travaux, la conjonction de la fermeture du passage à niveau de Fontaine-Michalon, les élections font que ceux qui connaissent le projet l'oublient un peu et les nouveaux habitants du quartier n'en savent que ce que le promoteur leur en a dit.

Ce sont donc principalement ces habitants d'Harmony qui sonnent aujourd'hui le tocsin en apprenant que les arbres qui ombragent l'avenue vont disparaître, bien que le projet de rénovation de l'artère ait été engagé essentiellement pour eux. Le débat tend à perdre de vue le projet urbanistique global et à se focaliser sur la seule défense des arbres. Le Maire, avec sa détermination légendaire, menace d'appliquer à l'avenue Pajeaud la méthode employée avenue Léon-Blum il y a presque 20 ans : « si vous ne voulez pas de ce projet, il n'y en aura pas d'autres, j'annule tout et vous garderez des trottoirs défoncés et impraticables ! ».

Parlons clair : le danger est là, c'est la crispation dogmatique des acteurs locaux. Aujourd'hui le département n'est plus dirigé par un Antonien, il n'apportera que des réponses technocratiques. Ce quartier a besoin d'une voirie rénovée, la question du stationnement des automobiles ne peut pas être évacuée d'un coup de menton, même si les résidents d'Harmony ont leurs propres parkings. Le rôle des arbres dans le rafraîchissement de l'atmosphère urbaine est indéniable mais le fait de couper des arbres adultes et de les remplacer par de jeunes sujets ne met pas en péril la planète, au contraire (rappelons qu'un arbre adulte a un bilan carbone annuel à peu près nul, photosynthèse diurne et respiration nocturne s'équilibrant, Cf Agora n°38, juin 2016). Il est urgent de reprendre une concertation respectueuse des positions de chacun.



Bruno EDOUARD



L'avenue Pajeaud en 2009, l'IUFM et les platanes

Une conseillère municipale impliquée ?

Le 23 mai a eu lieu la séance d'installation du nouveau Conseil municipal. Le doyen d'âge Jean-Yves Sénant a été élu Maire, sans surprise. Ce qui était inattendu a été l'absence de la n°3 sur la liste d'Isabelle Lajeunie : Mme Kristell Fabre, qui aurait été 2^{ème} adjoint si cette liste avait remporté le scrutin, celle qui déclarait il y a quelques semaines « Cela fait plusieurs années que je souhaite m'impliquer dans la vie locale, en menant des actions qui ont un impact sur le quotidien des gens », a renoncé à son poste, remplacée par le suivant sur la liste. Se présenter aux suffrages des Antoniens pour désertier aussitôt le scrutin passé, voilà un signe fort de mépris pour les électeurs.



Chemin de croix

Le confinement ayant eu raison des cérémonies religieuses catholiques de la semaine « sainte », notre ouverture d'esprit bien connue nous conduit à vous proposer un substitut de chemin de croix : en épluchant chaque débat d'orientation budgétaire (DOB) du mandat passé, se manifeste à chaque station la passion selon Saint-Saturnin de Jean-Yves Sénant :

DOB 2014 : projet de rénovation de l'église Saint-Saturnin
 DOB 2015 : poursuite des études sur la nécessaire réhabilitation de l'église St-Saturnin
 DOB 2016 : travaux urgents de réparation dans l'église St-Saturnin
 DOB 2017 : subvention pour le remplacement de deux jeux d'orgue de l'église St Saturnin
 DOB 2018 : lancement de travaux de rénovation et de mise en accessibilité pour l'église St-Saturnin
 DOB 2019 : annonce des travaux de l'église St Saturnin après une longue préparation
 DOB 2020 : les travaux de l'Eglise Saint Saturnin seront achevés avant l'été 2020, après la réouverture au public de la nef, au printemps.

Vivement la Covid 20 !

Covid : maladie initialement masculine. L'Académie a promptement corrigé cet outrage et féminisé le, la désormais Covid 19. Puisqu'il s'agit d'une catastrophe, l'origine ne pouvait être qu'une femme. En effet, rien ne serait ce qu'il en est aujourd'hui si Eve n'avait provoqué Adam ce benêt ! L'Académie, les ministres, les journalistes, les savants, les chercheurs et les autres ont donc féminisé le Covid, la virus désormais ! Un petit article pour un grand pas pour l'humanité !

Mais rendons hommage à la désormais Covid 19 puisque grâce à elle, à Antony, les pistes cyclables, hier impossibles, sont aujourd'hui une évidence, à tel point que le maire en met dans tous les sens et contre-sens en cœur de ville... Ce qui hier était impossible - on se souvient de la maire adjointe aux mobilités qui refusait l'implantation de Vélib' dans notre ville au motif qu'il y avait des coteaux difficiles pour les mollets des Antonien(e)s - est donc devenu une urgence. Désormais première adjointe au maire, l'élue récalcitrante au vélo urbain s'est convertie grâce à la Covid 19... Beaucoup espèrent donc la Covid 20 pour faire bouger le maire et sa nouvelle première adjointe sans, pour autant, attendre ni la prochaine épidémie ni les prochaines élections départementales...

Jean-Marc FEUILLADE

